



Lire une décision à quatre niveaux

Une grille d'une page, pour un conseil municipal, une association ou une équipe.

Une démocratie ne peut exiger la responsabilité de ses citoyens sans rendre ses décisions compréhensibles. Toute décision publique se lit à quatre niveaux : si l'un d'eux reste vide, la décision n'est pas encore intelligible.

Décision ou projet examiné :

Niveau	La question	Réponse pour cette décision
Juridique	Que la règle autorise-t-elle, oblige-t-elle ou interdit-elle ?	
Citoyen	Que change-t-elle concrètement dans la vie ordinaire des personnes concernées ?	
Concret	Qui fait quoi, quand, et avec quel argent ?	
Évaluatif	Comment saura-t-on, à quelle échéance et selon quels indicateurs, si elle a tenu sa promesse ?	

Avant de proposer, six questions. Qui est concerné ? Qui supporte les coûts ? Comment les finance-t-on ? Qui est responsable ? Comment évalue-t-on ? Que transmettra-t-on ?

On ne tient pas un citoyen pour responsable de ce qu'on lui a rendu illisible.

D'après le chapitre III du digest, « La méthode et l'intelligibilité ».